

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PIBRAC**

Séance du 9 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le neuf mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Camille POUPONNEAU, Maire :

Etaient présents : Camille POUPONNEAU – Benoît RABIOT – Laurence DEGERS – Miguel PAYAN – Franck DUVALEY – Nicolas DELPEUCH – Rachel MOUTON – Fanny PRADIER – Marion JOUAN RENAUD – Benoît BEAUDOU – Nathalie NICOLAÏDES – Didier KLYSZ

Ayant donné pouvoir : Honoré NOUVEL à Benoît RABIOT – Brigitte HILLAT à Nicolas DELPEUCH – Guillaume BEN à Franck DUVALEY – Denise CORTIJO à Rachel MOUTON – Maryline LOUIS LHOSTE à Laurence DEGERS – Denis LE BOT à Benoît RABIOT – Gilbert FACCO à Benoît BEAUDOU – José SALVADOR à Miguel PAYAN – Corinne DUFILS JUANOLA à Franck DUVALEY – Nathalie FAYE à Marion JOUAN RENAUD – Nathalie CROSTA à Miguel PAYAN – Laurence TARQUIS à Fanny PRADIER – Yann KERGOURLAY à Fanny PRADIER – Romuald BEAUVAIS à Laurence DEGERS – Bruno COSTES à Nathalie NICOLAÏDES – Gilles ROUX à Nathalie NICOLAÏDES – Odile BASQUIN à Didier KLYSZ

Secrétaire de séance : Marion JOUAN RENAUD

Présente sans voix délibérative : Dorothee CAMPAGNOLLE, Directrice Générale des Services

7 Finances Locales  
7.1 Décisions budgétaires

**Délibération n° 202103DEAC17 "BUDGET"**

**Objet : Approbation du Compte de Gestion exercice 2020 de l'Espace Culturel de Pibrac (ECP)**

Après s'être fait présenter le budget primitif 2020 du budget de l'ECP, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'ECP en date du 8 mars 2021,

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que le compte de gestion du budget de l'ECP dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre sont les signatures. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
29	12	29
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Date de la convocation : 26/02/2021		
Date d'envoi et d'affichage de la convocation : 01/03/2021		

Le Maire,

Camille POUPONNEAU

Acte rendu exécutoire après :  
- dépôt en Préfecture le  
- affichage, publication le

12 MARS 2021

12 MARS 2021

Accusé de réception en préfecture  
031-213104177-20210309-202103DEAC17-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021